

Compte rendu de la CFVU du mardi 28 mai 2024
Rédigé par les élu·es PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)

L'ordre du jour :

- I. Informations de la présidente et des vice-président·es ;
- II. Approbation du procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du 23 avril 2024 ;
- III. Approbation des règlements des études communs licence et master 2025-2030 ;
- IV. Avis sur le projet d'offre de formation 2025-2030 : maquettes des enseignements 1er cycle 2025-2030 ;
- V. Avis sur l'accord de consortium « Bachelor Una Europa Sustainability » ;
- VI. Avis sur la demande accréditation DU grade licence Bachelor Una Europa Sustainability ;
- VII. Approbation des modifications de maquettes de licence « philosophie » parcours Galatasaray 1ère, 2ème, 3ème année ;
- VIII. Approbation du règlement de contrôle des connaissances 2024 à la suite de la transformation du master 2 mention « contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO) », parcours « management de la performance et du risque » en deux nouveaux parcours, « management de la performance » et « management transversal du risque » de l'IAE Paris-Sorbonne Business School ;
- IX. Information relative au relevé de propositions de la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) - financement de projets » du 13 mai 2024 ;
- X. Information relative au relevé de propositions de la commission « contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC) » du 6 mai 2024 ;
- XI. Questions diverses.

La séance débute à 9h40. A la tribune : **la Présidente** (Christine Neau-Leduc), **les Vice-président·es CFVU** (Raphaëlle Laignoux et Jérôme Glachant) et **le Vice-président étudiant** (Ugo Beillard-Bevilacqua). 32 votant·es dont procurations.

I. Informations de la Présidente et des Vice-président·es

La Présidente : les examens se sont terminés dans de bonnes conditions y compris en Sorbonne même s'il y a eu des difficultés d'accès pour les personnels parfois. Elle regrette la fermeture de la bibliothèque de la Sorbonne, qui empêche les étudiant·es, notamment en Master, de travailler sur leur mémoire. Mais cette décision relève du recteur.

Benoît Roques (Directeur SUN¹) : le 4 juin organisation du Créathon : 100% ateliers, personnels et étudiant·es pour réfléchir à collaborer et mener des projets en commun sur l'enseignement à P1. Petits groupes, convivialité. Occasion de dialoguer avec les personnels. 2è édition : l'année dernière thème « Apprendre à apprendre », cette année « Imaginer des collaborations et des projets communs en appui des activités d'enseignement ». Ce projet est inscrit dans le dispositif Sorb'Rising, il manque des participant·es enseignant·es et étudiant·es.

¹ Service des usages numériques

Questions diverses à signaler :

Un élu UNSA SNPTES : y aura-t-il d'autres réunions autour de la commission handicap ?

La VPCFVU : Nous allons demander à la référente handicap de l'établissement Mme C. Pauti.

II. Approbation du procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du 23 avril 2024

Vote : Adopté à l'unanimité.

III. Approbation des règlements des études communs Licence et Master 2025-2030

Le VPCFVU : on a eu plusieurs réunions sur le règlement des études. Ce sont des règlements types structurés de la même manière : un document avec les clauses générales puis des éléments spécifiques qui correspondent aux différentes mentions de licence, avec des clauses particulières qui laissent une certaine liberté. On est parti des RCC tels qu'ils existaient et on a cherché à les améliorer. Ce RCC² va être envoyé aux composantes et chaque déclinaison pour chaque diplôme fera l'objet d'un vote en CFVU.

Le problème est de trouver le bon équilibre entre les points généraux et les points spécifiques. Le règlement général de la licence est plus contraignant. Les dispositions générales, personne ne peut y toucher et les dispositions particulières ne peuvent être en contradiction : par exemple, s'il y a compensation intégrale en licence (un peu différent pour les Masters), cela s'imposera à tous les diplômes.

Il y a d'autres textes périphériques notamment concernant les aménagements destinés à des étudiant·es en situation particulière regroupés dans la charte du régime spécial d'études (handicap, sportif, etc.), qui est en cours de discussion au CP³ CFVU et sera présentée à la CFVU du 18 Juin. On a enlevé certains aspects du RCC, comme la césure, qui est désormais dans la loi et apparaîtra de manière séparée, pour éviter une inflation du RCC et garder un document simple.

Un élu SAP1 souhaite revenir sur le processus qui a conduit à voter sur le RCC aujourd'hui. Après de nombreux échanges entre les VP et les élu·es, on arrive à un texte convaincant avec des avancées par rapport au texte de 2019. Pour l'avenir, il faut veiller à ce que le débat démocratique soit maintenu. Cela fonctionne d'écouter les étudiant·es pour arriver à un texte commun.

Le VP étudiant rejoint la position de SAP1 et remercie la DEVE⁴ pour tout le travail.

Vote RCC Licence : unanimité moins 1 contre.

Vote RCC Master : unanimité moins 1 contre.

² Règlement du contrôle des connaissances

³ Comité permanent composé de quelques élu·es CFVU

⁴ Direction des études et de la vie étudiante

IV. Avis sur le projet d'offre de formation 2025-2030 : maquettes des enseignements 1er cycle 2025-2030

Une élue PULS : concernant la méthode, on a reçu vendredi un document de 300 pages (essentiellement des tableaux Excel). Les VP avaient évoqué la possibilité de mettre en place une méthode pour préparer correctement les échanges mais il n'y en a pas eu. Nous n'avons pas eu le temps d'examiner ces documents pendant le week-end. Les conditions d'un travail correct sur les maquettes ne sont pas réunies. Le VPCFVU avait lui-même dit que l'analyse de ces documents ne constituait pas une urgence. Doit-on travailler dans la précipitation et se passer de méthodes d'examen et de discussion ?

Le VPCFVU remercie la DEVE pour le travail considérable réalisé. On a un manque de vue d'ensemble sur toutes ces maquettes. Devait-on les présenter le 18 juin ou pas (prochaine CFVU) ? Il s'agit de points déjà débattus lors de la CFVU de mars. Lorsque la question a été posée, il n'y a eu aucun retour des élu.es concernant la méthode. Les directions de composantes sont là pour répondre aux questions si besoin. Aujourd'hui, on émet un avis sur ces projets, les maquettes vont être rendues aux composantes et la décision finale appartiendra à la CFVU qui devra approuver les maquettes accompagnées des RCC. Nous devons avancer.

L'élue PULS : l'ordre du jour est finalement le même que celui de la CFVU de mars. Pourquoi revient-on sur des points qui ont déjà été discutés en mars ? Deux licences (Droit et licence internationale d'économie) ont reçu des avis négatifs ou une forte opposition. Pourquoi doit-on revenir sur ces 2 licences ?

La VPCFVU : il y a maintenant plus d'éléments. Les composantes ont retravaillé les projets.

Le VPCFVU : l'audition HCERES a lieu ce vendredi 31 mai. Il y a déjà eu des débats à la CFVU du 26 mars. Il a été demandé d'améliorer certaines choses, on va donc voir si cela a été fait. On est dans un processus et après il y aura la décision du CA⁵.

L'élue PULS : mais donc cela ne vous choque pas qu'on doive travailler 250-300 pages de documents en 3 jours incluant un week-end ?

Le VPCFVU : certains documents ont été déposés mercredi. Fallait-il repousser la CFVU d'une semaine ? Il faut avancer dans le débat.

Un élu UNSA-SNPTES se dit d'accord sur le principe de faire vivre le débat, à condition que la méthode le permette. On fournit l'ordre du jour d'une assemblée et les documents la veille d'un week-end. Il faut se donner du temps pour pouvoir travailler sereinement. Avoir un débat c'est avoir du respect pour la démocratie et pour les personnes.

Un élu PULS : cela fait 4 ans qu'on fait la même remarque et à chaque fois on nous dit qu'un effort sera fait sur le dépôt des documents comme mentionné dans le règlement intérieur (au moins une semaine à l'avance). Afin d'étudier les documents correctement et sereinement, il n'est pas possible de travailler 300 pages en 24h, lors d'un week-end ou quand on a cours par exemple.

Un élu SAPI va également dans ce sens et ajoute que ces maquettes ont été discutées dans les UFR. Or dans tous les conseils, les maquettes ont été envoyées au dernier moment et les élu.es n'ont pas eu le temps de les examiner

Laure Christophe (directrice de la DEVE⁶) rappelle que la DEVE a eu 11 jours pour examiner les maquettes (volumes horaires, totaux, etc.). Elle entend les remarques et les

⁵ Conseil d'administration

⁶ Direction des études et de la vie étudiante

demandes mais il n'y a pas beaucoup de solutions car le calendrier est contraint, avec beaucoup de travail.

L' élu PULS souligne qu'on est conscient du travail énorme et en remercie la DEVE. Mais il suffisait de décaler la CFVU.

Laure Christophe a une crainte car il faut des maquettes approuvées dès la rentrée pour les mettre en place dans Apogée et dans Pégase. Fallait-il organiser une CFVU fin Juillet ?

Le VPCFVU fait la synthèse de ces documents. Il rappelle que fin mars, on a examiné un document de cadrage et des maquettes. Il y a eu beaucoup de votes contre et il y est très attentif. Il y aura d'autres débats. Avec OSE, la question de la compatibilité entre les maquettes et les charges d'enseignement devient plus cruciale.

Un travail reste à effectuer. Dans les licences généralistes, le Droit, l'Economie et la Gestion innovent mais il n'y a pas de grands changements des licences de Paris 1. Il y a des licences professionnelles qui vont disparaître, d'autres qui seront absorbées et d'autres qui vont subsister.

Des cours en anglais vont être proposés et dans le cadre du COMP⁷, on veut demander la labellisation LIPS.

Sur les compétences transversales, il y a des maquettes qui mettent cela en avant mais pas toutes : TEDS, PIX, Ecri+. Les licences qui ne le font pas ne seront pas aidées. Sur le TEDS on a demandé des moyens dans le COMP. Il y a des maquettes qui l'ont intégré et d'autres qui ont créé des enseignements. On pose des orientations et on voit que les composantes y répondent de manière diverse.

La question est celle des capacités d'accueil : ici on a un dimensionnement en termes de groupes de TD mais le travail de soutenabilité n'a pas été fait et on doit le faire pour le CA. Si on le met sur la table, on constate qu'il y a des questions qui se posent : comment comptabiliser les doubles licences ? les magistères ne coûtent-ils pas plus cher ?

Une élue SAPI voudrait savoir comment le vote est organisé ? par mention ? en séparant les licences ?

Le VPCFVU : le vote aura lieu par mention et par licence professionnelle soit 13 mentions et 4 licences pro.

Un élu CGT rappelle que d'après l'expérience de la précédente mandature, les VP proposaient des rapporteurs

R. Laignoux, VP CFVU, pense que c'est une idée intéressante pour les Masters, qui restent à examiner.

La présentation commence par un retour sur les deux licences qui avaient posé problème précédemment : licence de droit et licence internationale d'économie.

→ **La mention droit / EDS⁸** : **Agnès Roblot-Troizier (Directrice de l'EDS)** présente les nouvelles dispositions. L'EDS a enregistré une demande des étudiant·es (et du ministère) pour renforcer le contact avec les professionnels en Licence de droit, ainsi qu'une demande d'internationalisation avec la possibilité de passer un semestre à l'étranger au S6. L'objectif est d'intégrer cette mobilité dans le cursus de licence. De plus, l'EDS a subi des réformes comme celle de la sélection en M1 : l'une des adaptations envisageables est que les matières décisives pour l'admission en Master soient dispensées plus tôt. Il est donc proposé un S6 avec un projet

⁷ Contrat d'objectifs, de moyens et de performance

⁸ Ecole de droit de la Sorbonne

personnel : un stage de longue durée, un séjour à l'étranger ou encore une initiation à la recherche (mémoire et séminaire type M2 grands débats juridiques). Le calendrier était chargé sans renoncer à des matières et l'EDS souhaite donc ne pas surcharger les semaines, d'où la demande de semestres à 14 semaines et non 13 et 12 comme aujourd'hui. L'objectif est aussi d'étendre les périodes de cours et de diminuer les périodes d'examen.

Le VP étudiant CFVU : comment s'organiser pour les étudiant·es en double cursus et en particulier pour les examens avec des semestres à 14 semaines ?

Agnès Roblot-Troizier : au S1 on commence une semaine plus tôt et les examens ont lieu après les vacances de Noël. Comme les examens du S1 sont allégés, on peut commencer le S2 une ou deux semaines avant les autres UFR, donc on devrait pouvoir éviter qu'il y ait des chevauchements avec les examens. C'est une question d'organisation.

Une élue SAP1 fait le même constat d'un S6 qui ne sert plus à rien mais les étudiant·es n'ont pas demandé l'annualisation des cours. La charge de révision pour des matières annualisées va être énorme. Est-ce que les étudiant·es ont été consultés ? Selon l'enquête du SAP1, les étudiant·es y sont opposés. On a envie de se professionnaliser et de partir à l'étranger mais il s'agit d'allonger les semaines de cours, c'est très lourd avec ensuite les partiels. Par ailleurs, le calendrier voté en CFVU ne s'applique-t-il pas à toutes les UFR ?

Un élu Poing Levé : avec l'annualisation des matières, on va combiner toute l'année pour avoir une seule note de rattrapage. C'est compliqué.

A.R-T : l'annualisation nous a paru un élément indispensable à la réforme car on ne peut pas libérer le S6 sans cela. Les matières de L3 préparent au Master. La masse de révisions serait trop importante ? C'est inexact car la 3^e matière passera en CCI⁹ : donc on a aujourd'hui 3 fois 36h à réviser par semestre et demain on aura 4 fois 36h à réviser, c'est un peu plus mais ce n'est pas 2 fois plus. Il est évident que les enseignant·es n'auront pas les mêmes attentes quand ils feront un ET¹⁰ sur l'ensemble de l'année, ils vont s'adapter. Dans le système actuel, on demande aujourd'hui à un·e étudiant·e qui arrive en L1 de droit d'être capable dès janvier de faire une dissertation alors qu'il faut acquérir une méthodologie différente par rapport au lycée. C'est trop tôt pour acquérir cette méthodologie (cas pratique, commentaire d'arrêt, etc.). Les notes du S2 sont meilleures car l'étudiant·e a mieux compris. L'annualisation permet un apprentissage sur le temps long.

Un élu PULS : le S2 terminera après les autres UFR selon le calendrier. Il y a normalement une semaine de révisions entre la fin du S2 et le début des examens du S2. N'y-a-t-il pas là une rupture d'égalité entre les étudiant·es de l'EDS et ceux/celles des autres UFR qui eux/elles auront bien une semaine de révision puisque 12 semaines (et non 13) ?

A.R-T : Nous pouvons garantir cette semaine de révisions bien entendu.

L'élu PULS : Cela avait déjà été mentionné lors de la dernière CFVU : n'y a-t-il pas un problème quand une UFR décide de modifier son propre calendrier ? Il n'y a alors plus de cohésion entre toutes les UFR et le calendrier unique voté par l'université. Si chaque UFR décide de changer son calendrier, comment fait-on ?

La Présidente : Il n'y a pas d'obligation légale, des universités fonctionnent avec des calendriers d'UFR différents. La question est donc posée à la communauté.

⁹ Contrôle continu intégral

¹⁰ Examen terminal

Une élue Fédé pose la question de la compensation et des doubles licences au S6 : on demande un travail de mémoire, un Erasmus, un engagement civique, un stage, etc. Est-ce que le calendrier du droit sera adapté à ces étudiant·es ayant un double cursus ?

A.R-T : on a travaillé avec les responsables des doubles licences. La mobilité des doubles licences est possible. Pour la compensation : pas de changement.

Un élu SAPI revient sur le CCI intégral concernant la 3^e majeure de droit en L1 L2. Il y a un risque de rupture d'égalité car les évaluations, assurées par les chargé·es de TD, seront différentes par rapport aux autres majeures évaluées en CC avec un examen. Ce n'est pas une volonté des étudiant·es d'avoir un seul partiel pour leur majeure en mai. 95% des étudiant·es interrogés dans un sondage en droit (septembre) étaient opposés à l'annualisation.

A.R-T : le CCI n'empêche pas qu'il y ait un galop d'essai organisé par les enseignant·es responsables. C'est le rôle des enseignant·es responsables de veiller à l'harmonisation des notes entre les chargé·es de TD. Il y a des UFR pour lesquelles il y a du CCI, ce n'est pas nouveau et donc y a-t-il rupture d'égalité ? On a échangé avec les étudiant·es du conseil de gestion, la réforme se tient et on a besoin de réduire le temps consacré aux examens en janvier.

Une élue SAPI : nous souhaitons alerter sur cette rupture d'égalité, c'est très difficile pour les étudiant·es. On a fait un questionnaire à destination des étudiant·es de droit et 95% de ces étudiant·es sont opposés au projet.

→ **La mention économie/UFR02 (Licence internationale) : Bertrand Wignolle (Directeur de l'UFR02)** revient sur les critiques exprimées lors de la dernière CFVU. La question était celle des forces : y a-t-il suffisamment d'enseignant·es prêt·es à assurer les cours en anglais ? On a contacté l'ensemble des enseignant·es et on a les forces nécessaires pour ce basculement en anglais. On a beaucoup de collègues très enthousiastes à s'engager. Puis, à la dernière CFVU des voix se sont élevées pour critiquer le fait que le COMP donnerait 1000 euros aux collègues pour les encourager à basculer leurs cours en anglais. Nous pensons que ces 1000 euros ne doivent pas être seulement une augmentation de salaire mais il faut que ce soit intégré dans un dispositif global et c'est ce que nous comptons proposer au dialogue de gestion la semaine prochaine avec la Présidence : budget global avec des primes pédagogiques, des primes administratives, des moyens pour offrir des TD plus spécifiques en anglais. On a rencontré le Département des langues où on a eu un accueil très favorable du projet. On a travaillé avec eux pour avoir des cours d'anglais spécifiques et des cours de FLE pour les étudiants étrangers qui rejoindraient la Licence internationale, ainsi que des formations pour les collègues souhaitant améliorer leur anglais.

Il y a eu un très bon contact avec le DDL sur ce projet. Nous avons l'impression que cette Licence internationale a progressé au sein du conseil de l'UFR02. Au départ, on avait 19 pour et 9 contre, maintenant, quand on a présenté la maquette, on a eu 23 pour et 8 contre / 2 abstentions. Globalement c'est considéré comme un bon projet. On a aussi eu le retour de l'HCERES qui a émis un avis favorable. Concernant la genèse du projet, en Licence d'économie, on a un parcours indifférencié de Licence donc les étudiant·es ont finalement peu de choix. Les doubles licences représentent effectif plus faible (24%) que dans les autres UFR (45% en géographie). On est une UFR qui propose peu de parcours différenciés par rapport aux autres UFR donc la proposition de cette licence internationale est importante car cela répond à une demande des étudiant·es. Il faut plus d'internationalisation. On souhaite offrir ce parcours au tarif universitaire. On a beaucoup d'étudiant·es étrangers et des EC dont la langue n'est pas forcément le français. L'économie est un domaine très internationalisé et on est une UFR très internationalisée, avec des doctorants dont la langue maternelle est l'anglais. Cette licence correspond assez bien au profil de notre UFR.

Un élu PULS : la direction du DDL indique que pour le moment rien n'a été acté car il n'est pas possible d'ouvrir des TD supplémentaires par manque de moyens. Si des TD supplémentaires doivent être ouverts, le financement ne sera pas imputé au DDL, ce devra être un financement extérieur au DDL mais lequel ? Comme pour le moment, le budget n'est pas connu, il n'est pas possible d'affirmer que des TD d'anglais renforcé seront ouverts pour cette Licence. En ce qui concerne le FLE, rien n'a été indiqué ou discuté avec les coordinateurs/coordinatrices de FLE. Doit-on ouvrir des TD supplémentaires ? Lesquels ? Avec quels moyens financiers ? On peut s'étonner qu'il semble aujourd'hui simple de créer ou d'organiser des cours d'anglais renforcé dans le cadre de cette Licence alors que depuis plusieurs années, le DDL a demandé la création de 2 TD supplémentaires en arabe renforcé qui seraient un véritable atout pour les étudiant·es (avec le soutien de plusieurs UFR : histoire de l'art, géographie, science po, histoire...). Or il a toujours été répondu que cela n'était pas possible pour des raisons financières car le budget n'était pas sécurisé. En l'occurrence, le budget pour ces cours d'anglais renforcé pour l'économie ne semble pas davantage sécurisé mais la direction de l'UFR d'économie semble certaine qu'ils seront organisés : pourquoi est-ce aussi simple alors que pour l'arabe renforcé c'est impossible ?

B.W. : On a déjà des cours en anglais avec des TD spécifiques. La licence sera mise en œuvre en septembre 2025 donc je ne peux pas confirmer la mise en place d'un dispositif totalement bouclé. En revanche, dans le cadre du COMP les moyens alloués pourraient financer ces enseignements. Le DDL n'a pas soulevé d'obstacles à ce projet et à son organisation dans le temps. On est en train de préparer tout cela.

Le VPCFVU : sur le COMP il n'est pas prévu de financer des cours d'anglais, en revanche il est prévu de financer des cours de langues à destination des enseignant·es qui transformeraient leurs cours en langue étrangère. Le COMP n'est pas pérenne et concerne seulement 2025/2026 donc cela pose la question de la soutenabilité du projet. Il faut travailler cela.

B.W. : Sur le COMP, les 1000 euros par enseignant·es faisaient partie du budget à affecter ainsi que les cours.

Le VPCFVU : il n'y a pas le financement des cours dans le COMP.

B.W. : mais si l'argent du COMP est là, on peut l'affecter non ?

La Présidente : le Ministère nous demandera des comptes, il faut faire attention. On doit fixer des indicateurs et des jalons : on fixe un nombre de collègues pour le projet (basculement des cours en anglais) pour justifier le financement qu'on demande. On n'a pas dit qu'on finançait des TD de langues.

Le VPCFVU : on a indiqué 1000 euros par cours donc la question est de savoir si ce sont des primes ou autre chose.

Le VP étudiant : avez-vous aussi consulté les chargés de TD (et pas uniquement les titulaires) pour le basculement des cours en anglais ? Connaissez-vous le nombre d'enseignant·es qui ont besoin d'être accompagné·es pour basculer leur cours en anglais ? Quels moyens ?

B.W. : sur les chargés de TD, c'est difficile à évaluer de manière globale. On a beaucoup d'ATER ou de doctorants qui sont non francophones qui pourraient enseigner en anglais mais qui actuellement ne le peuvent pas car nous n'avons pas assez de TD en anglais. On pourra faire en sorte de leur attribuer ces cours en anglais. Il n'y aura pas de problème, il y aura des enseignant·es. Il y a aussi peu de collègues qui demandent à être formés en anglais car beaucoup aujourd'hui le sont déjà. Lui-même a beaucoup progressé grâce aux cours de N. Sowels. C'est bien aussi dans une carrière de développer d'autres compétences.

Un élu SAP1 : concrètement qu'est-ce qui a changé depuis la dernière CFVU ? Nous ne sommes pas convaincus par rapport aux réticences émises lors de la CFVU précédente. Elles sont les mêmes... Pourquoi la CFVU devrait-elle émettre un avis différent (précédemment il était défavorable) alors qu'il n'y a pas eu de changements apportés sur cette licence internationale ?

B.W. : avant il s'agissait d'une fiche de 3 pages, aujourd'hui plus longue. Vous aviez une information imparfaite et vous pourriez être plus convaincus par les nouvelles explications. C'est un projet qui suscite l'adhésion d'une très grande majorité des collègues et du conseil d'UFR.

Une élue SAP1 pense que rien n'a changé et nos élu·es du conseil d'UFR nous ont dit la même chose. Il semble qu'on se fiche de l'avis de la CFVU puisqu'on remet au vote la même fiche pour avoir cette fois-ci un vote favorable...

Le VPCFVU : il y a eu des discussions, on a émis un avis la dernière fois en CFVU, aujourd'hui on refait un vote. S'il y a 2 avis défavorables, cela va devenir compliqué.

L'élue SAP1 : oui mais qu'est-ce qui a changé ? C'est la même chose et on devrait voter favorable aujourd'hui ? Est-ce que l'avis de la CFVU précédente a été pris en compte au conseil d'UFR ?

L'élú PULS : Comment peut-on aujourd'hui émettre un avis favorable pour si peu de changements proposés alors que l'avis a été défavorable il y a un mois ? Le budget n'est même pas sécurisé pour les cours d'anglais renforcé. En ce qui concerne les 1000 euros donnés aux enseignant·es, on en a déjà discuté la dernière fois, c'est un véritable problème car il avait été indiqué que seuls les collègues titulaires pourraient obtenir cette prime, les ATER, les doctorants, les collègues vacataires en seraient exclus car n'étant pas titulaires. C'est un vrai problème qui ne peut pas être éludé.

Le VPCFVU : je n'accepte pas la critique, nous sommes très transparents sur le COMP.

L'élú PULS : il n'est pas normal ni acceptable qu'un·e titulaire (MCF ou PR) puisse bénéficier d'une prime de 1000 euros alors qu'un·e ATER, un·e doctorant ou un·e vacataire ne le pourrait pas.

Le VPCFVU : on reviendra sur les coûts avec la direction de l'UFR d'économie à ce sujet.

Un élu Réinventons P1 : en économie, on a l'habitude d'enseigner en anglais et les EC sont capables d'enseigner en anglais. Il faut soutenir cette licence internationale qui est dans l'intérêt des étudiant·es et de l'université. Il ne comprend pas cette opposition.

L'élú SAP1 reconnaît qu'il est important que les étudiant·es puissent avoir des cours en anglais, etc. Dans le projet, cette licence devient forcément plus sélective. L'entrée dans cette licence est le niveau B2 en anglais. Il y a donc plus de sélection à l'entrée et c'est bien cela qui pose problème.

Rémi Bazillier (UFR02) : on ne peut pas dire qu'on n'a rien fait car on a retravaillé la licence. On s'est assurés de pouvoir mettre en place cette formation, en vérifiant que les collègues pourraient enseigner en anglais et on a regardé le format pédagogique des TD. On a une solution pour l'ensemble des cours de la formation. Pour la sélection : on a travaillé avec la direction du DDL sur un dispositif supplémentaire en anglais. On doit encore améliorer des choses mais on ne peut pas dire qu'on n'a rien changé. On propose la seule licence internationale en anglais non sélective. Actuellement, dans les autres établissements, l'offre porte sur de petits effectifs.

Le VPCFVU : c'est un projet d'internationalisation de masse et ce projet a été très bien reçu par l'HCERES. On est une université qui veut rayonner au niveau international donc il est

important qu'on ait des formations en langue étrangère comme le font beaucoup d'universités européennes. Si les collègues ont envie de le faire, il faut les aider.

L'élU PULS n'est pas sûr de bien comprendre l'implication du DDL car le DDL manque de moyens / de cours et là on trouve simple d'ajouter des cours d'anglais renforcé donc des cours supplémentaires. Quid de l'arabe renforcé dans ce cas ? Les accusations visant à dire qu'on est contre la licence internationale sont à chaque fois répétées : il ne s'agit encore une fois pas d'y être opposé mais de s'assurer que le budget soit sécurisé, qu'il n'y ait pas de sélection, etc. Que des étudiants puissent avoir accès à davantage de cours de langues c'est une très bonne chose, qu'ils puissent partir à l'étranger pour un semestre, etc. c'est évidemment très bien mais il faut en amont s'assurer que ces mises en place soient possibles et il semble que ce n'est toujours pas le cas. On n'est pas contre le principe mais ce sont les conditions qui posent problème.

Le VPCFVU : le financement est un défi mais on va continuer à y réfléchir.

→ **La mention Licence droit économie de gestion / AES¹¹** : **Mathieu Flonneau (Dir AES)** indique que la licence a été présentée au conseil de gestion du 8 mars avec un vote favorable. On a cherché à accentuer la lisibilité des parcours entre L1 L2 L3, la qualité du pilotage, les innovations pédagogiques / équilibre entre les différentes matières : donc peu de changements. La dimension des politiques sociales est accentuée car les débouchés en Master sont visés. La question des compétences n'est pas inscrite en tant que telle dans la maquette.

→ **La mention Licence de gestion : Florent Pralong (Dir EMS¹²)** : on s'est positionné par rapport à ce qui avait déjà été voté en CFVU en 2023, avec trois orientations pour la licence de gestion : on a réaffirmé l'importance de la gestion, on a repositionné les enseignements, on a introduit des enseignements d'ouverture. Aux S1 S2 S3 S4, on aura des cours d'humanités, des cours sur l'actualité économique en France et à l'international, sur les grands enjeux d'actualité (écologie, transformation digitale), un complément (6h) sur les questions de la responsabilité sociale des entreprises. On propose aussi un parcours *English track* : on a qu'une seule licence de gestion dans laquelle on propose un parcours international (2 cours de 18h chaque semestre en anglais + tous les TD en anglais). Cela suppose le recrutement d'ATER internationaux pour dispenser ces cours + des vacataires. Deux doubles licences sont adoptées : licence histoire et gestion ; une autre avec Paris 3. Sur la L3, qui est spécialisée, il est proposé d'avoir un parcours finance et management (sans incidence financière) qui permet une meilleure articulation avec le Master. Comme les étudiants en L3 pro candidatent en Master, les L3 pro sont intégrées dans la licence normale et en apprentissage. Dans l'environnement concurrentiel, l'idée est d'offrir la même expérience que dans le privé en termes de professionnalisation (des challenges, pédagogie par projet, etc.)

→ **La mention Licence science politique/UFR11 : Yves Buchet de Neuilly** indique qu'il s'agit de consolider les fondamentaux en licence, d'introduire et valoriser les enseignements sur la transition écologique et le numérique. On prévoit aussi le renforcement de la place des langues en licence. On pense enfin alléger le S6 avec peu de cours magistraux et des dispositifs innovants (atelier, etc.).

Le VP étudiant demande pourquoi on supprime des cours de droit.

Yves Buchet de Neuilly répond que la réduction est faible et qu'il subsiste des cours de droit dans tous les semestres.

→ **La mention licence géographie/UFR08** : RAS

¹¹ Administration économique et sociale

¹² Ecole de management de la Sorbonne

→ **La mention licence histoire/UFR09** : la représentante de l'UFR d'histoire présente le partenariat avec Paris 3 pour une double licence histoire-allemand et histoire-parcours études juives. Sont proposées une double licence histoire – gestion et une double licence histoire-arabe avec l'Inalco. Quelques cours nouveaux en histoire du genre et histoire de l'environnement sont créés. En réduisant quelques cours en L3, on a pu également proposer des cours en anglais.

→ **La mention licence histoire de l'art/archéologie/UFR03** : Francis Prost (directeur) indique qu'il n'y a pas de gros changements. On a souhaité une plus grande ouverture sur des disciplines de sciences humaines. On a prévu des stages obligatoires et la mise en place de rencontres pour sensibiliser aux métiers de l'histoire de l'art ainsi qu'une adaptation et renforcement de la formation au numérique.

→ **La mention philosophie/UFR10** : Pierre-Yves Quiviger (directeur) indique qu'il n'y a pas de changements majeurs. Il mentionne l'introduction d'une double licence philosophie et anglais avec Paris 3.

→ **La mention science sociale/IDUP** : Pierre Eloy, indique que la licence est reconduite à l'identique, sans changements de cours mais uniquement d'intitulés. Il mentionne la création d'un enseignement de politique économique suite au conseil de perfectionnement et à la demande des étudiant·es. Quelques modifications sont proposées à coût constant. Le parcours démographie change de nom en socio-démographie, on conserve l'autre nom du parcours socio-anthropologie.

→ **La mention science santé/MIASHS¹³** : Bruno Nazaret (Dir UFR27) indique qu'il n'y a pas de modifications majeures. En L2, on a souhaité intégrer un cours qui remplace un cours existant lié aux aspects économiques du développement durable. La branche démographie n'existe plus.

Vote pour avis favorable :

Licence arts plastiques : **adoptée à l'unanimité moins 1 abstention.**

Licence cinéma : **adoptée à l'unanimité.**

Licence AES : **adoptée à l'unanimité moins 1 NPPV.**

Licence droit : **adoptée avec 5 abstentions, 10 contre, 17 pour.**

Licence économie : on ne peut pas différencier la licence internationale bien qu'il y ait eu un avis défavorable sur cette licence auparavant. On vote par mention donc pas de différenciation : **adoptée avec 1 abstention, 10 contre, 21 pour.**

Licence gestion : **adoptée à l'unanimité moins 1 NPPV.**

Licence science politique : **adoptée à l'unanimité moins 1 contre.**

Licence géographie et aménagement : **adoptée à l'unanimité moins 1 NPPV.**

Licence histoire : **adoptée à l'unanimité moins 1 contre.**

Licence histoire de l'art / archéologie : **adoptée à l'unanimité moins 1 NPPV.**

Licence philosophie : **adoptée à l'unanimité moins 1 NPPV.**

Licence science sociale : **adoptée à l'unanimité moins 1 NPPV.**

Licence MIASHS : **adoptée à l'unanimité moins 1 NPPV.**

¹³ Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

Les licences professionnelles : 4

Le VP CFVU rappelle que ce sont les seules licences qui ont fait l'objet d'avis réservés. Seules quatre licences professionnelles sont maintenues (les autres étant intégrées dans les licences générales).

→ **Licence pro IREST¹⁴ : Sébastien Jacquot (Directeur)** rappelle que les deux licences professionnelles de l'IREST existent depuis longtemps et sont intégralement en apprentissage : e-tourisme (distribution touristique) et gestion des établissements hôteliers et de restauration. L'IREST ne propose pas de modifications majeures. Il y a 2 ans, en lien avec les élu·es étudiant·es, des modifications avaient déjà été apportées à l'issue du conseil de perfectionnement. Le passage de la licence pro au Master est très minoritaire à l'IREST. La poursuite d'études se fait vers d'autres formations et notamment en alternance, friands de ces étudiant·es très bien formés. On peut souligner la très forte employabilité des diplômés.

Sidoine Corbin-Ocelli, responsable d'une des licences professionnelles de l'IREST, présente les modifications : ajout de modules impliquant des collègues MCF pour répondre aux remarques de l'HCERES. Sur la poursuite d'études, on n'est pas maîtres des choix des étudiants. On a fait face à plusieurs réformes de l'apprentissage qui ont donné naissance à de nombreuses possibilités de poursuite d'étude.

→ **Licence pro FCPS¹⁵ : Irène Politis** présente la licence pro gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire, proposée en formation continue pour les élu·es et salariés des mutuelles. On a décidé de l'ouvrir à l'apprentissage et dans ce cadre on propose une extension du parcours de la licence pro pour l'appeler « Responsable mutualiste et du secteur social ». On propose de modifier la maquette pour s'orienter davantage vers le secteur de l'économie sociale et solidaire. Objectifs de l'établissement et renforcement lien avec le reste de l'offre de formations.

→ **Licence pro géomatique en partenariat avec l'ENSG¹⁶ sur 3 ans : Jean-Marie Théodat (Dir géo/UFR08)** indique qu'il n'y a pas de grandes modifications. On reconduit l'équipe et le programme. On met plus l'accent sur la géomatique.

Le VP CFVU rappelle que cette licence repose sur un partenariat stratégique avec l'ENSG (Ecole nationale des sciences géographiques).

Une élue PULS demande quelle est la position de la présidence sur les licences professionnelles, qui ont été critiquées par l'HCERES. L'établissement a-t-il l'intention de les soutenir en s'appuyant sur les arguments des collègues ou est-on prêts à les laisser tomber ?

Le VPCFVU répond que sur ces quatre licences professionnelles, on est sur des créneaux assez particuliers : la formation continue, l'ENSG, le tourisme. Ce sont des formations à ressources propres. On les défendra comme des espèces protégées et spécifiques. On espère que vendredi à la commission HCERES on aura un avis favorable.

Vote pour avis favorable :

IREST : Les 2 L pro adoptées à l'unanimité moins 1 NPPV.

¹⁴ Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme

¹⁵ Formation continue Panthéon-Sorbonne

¹⁶ Ecole nationale des sciences géographiques

FCPS : adoptée à l'unanimité moins 1 NPPV.

UFR08/Géo : adoptée à l'unanimité moins 1 NPPV.

V. Avis sur l'accord de consortium « Bachelor Una Europa Sustainability »

UFR08/Jean-Marie Théodat + UFR02/Rémi Bazillier + Vice-présidente Europe Fabienne Peraldi-Leneuf à la tribune.

Un élu SAPI : on s'étonne de la tenue de ce point à l'ordre du jour et on ne comprend pas la possibilité de le voter car selon les élu·es du conseil d'UFR, ce projet a été porté à la connaissance de l'UFR08 en décembre 2021 et il y a eu une forte opposition au conseil. A 40% des votes, le conseil voulait que l'UFR08 se retire du projet. Il y a eu un rendez-vous en 2022 avec la Présidence. Le 11 mai 2022 le projet a été discuté en conseil de nouveau et on a considéré que les demandes n'avaient pas été entendues : par exemple la question des frais d'inscription, le flou sur l'organisation des cours, etc. En janvier 2023 : l'UFR08 se retire. Les EC pouvaient s'y investir mais il n'y avait plus de co-portage. Il n'y a pas eu de nouveau vote pour amener ce projet aujourd'hui en CFVU depuis plus d'un an et demi. On ne comprend donc pas pourquoi aujourd'hui on doit se prononcer pour un avis favorable.

Une élue PULS : pour aller dans le même sens, après vérification auprès des collègues enseignant·es élu·es au conseil d'UFR cette question du Bachelor Una Europa n'a pas été soumise à nouveau au conseil d'UFR. En vertu du règlement de l'université, on ne peut pas discuter de ce projet alors qu'il n'a pas été discuté au conseil de gestion de l'UFR08. Certes l'UFR08 n'est plus porteuse du projet mais elle y est très impliquée. Cela pose un sérieux problème d'intégration des collègues de l'UFR au projet si le conseil n'est pas consulté. Il y a un vrai problème d'organisation des débats.

Jean-Marie Théodat, directeur de l'UFR de géographie : il y a eu plusieurs rencontres avec les collègues pour parler de ce projet. Il y a eu un vote (sondage au niveau des titulaires) hier au sein de l'UFR. Nous avons suscité le débat démocratique.

L'élue PULS : mais ce vote n'a aucune valeur juridique. Il y a toujours eu beaucoup de réserves. Nous n'avons d'ailleurs pas eu les résultats du vote.

La présidente souligne qu'en effet ce vote n'a pas de valeur juridique. Elle note toutefois que cette absence de valeur d'une consultation des enseignant·es est mise en avant par une élue PULS.

L'élue SAPI : les conseils d'UFR doivent statuer pour savoir si des projets vont en CFVU. Le projet était trop flou c'est la raison pour laquelle l'UFR08 a décidé de se retirer. Il va y avoir des conséquences sur les cours de géographie, ce débat n'a pas eu lieu en conseil d'UFR.

La Présidente : C'est l'UFR02 qui porte ce projet et son conseil a émis un avis positif. Il y a la question de la participation des collègues de géographie. Le principe des statuts a été respecté.

L'élue PULS : lors d'une réunion où il y avait d'ailleurs peu de collègues, la VP Europe a mis en avant le fait que l'UFR08 jouait un rôle essentiel dans ce projet et qu'il était donc important que les collègues et l'UFR08 soient véritablement impliqués dans ce projet. Or ce n'est pas le cas du tout si ce projet n'est pas discuté et approuvé au sein de l'UFR de géographie.

Fabienne Peraldi-Leneuf, VP Europe : nous travaillons sur ce projet depuis 3 ans et avons souhaité que ce projet soit co-porté par l'UFR02 et l'UFR08. Cela n'a pas pu être le cas mais nous souhaitons qu'il y ait des cours de géographie dans cette maquette. C'est important pour Paris 1. Il est important que les géographes qui le souhaitent soient à nos côtés. On demande un avis sur l'accord de consortium. Ce projet existe.

Jean-Marie Théodat : si je suis ici aujourd'hui c'est pour porter un message fort pour ce projet. Il est important que des géographes de l'UFR s'y associent.

La Présidente : des collègues qui souhaiteraient faire des cours dans une formation de P1 portée par une autre UFR doivent donc demander l'autorisation du conseil de leur UFR ?

L'élue SAP1 : il ne s'agit pas de cela car il doit y avoir des cours de géographie et les enseignant·es étaient opposés à ce projet. Y aura-t-il suffisamment d'enseignant·es ?

F.P-L : pour resituer le contexte : il y a cette thématique « sustainability » qui est une notion consensuelle permettant d'insérer des questions liées à la transition écologique, à la protection de l'environnement, au développement durable en fonction des souhaits de chaque université partenaires. Ce projet de Licence est un pilote de Una Europa depuis 2020 avec un financement de la commission européenne qui doit aboutir. Trois partenaires, Bologne, Berlin et Edimbourg se sont engagés à accueillir en mobilité des étudiant·es. La 1^{ère} année se déroule à Cracovie et propose un tronc commun avec des cours dispensés par l'ensemble des EC impliqués. Des EC de Paris 1 se déplaceront à Cracovie pour enseigner en économie ou géographie. Des parcours disciplinaires ont été créés. Paris 1 accueillera 30 étudiant·es en 2^e et 3^e année. On vise la délivrance d'un Bachelor interdisciplinaire avec la dimension SHS éco géo à Paris 1. Il s'agit d'un diplôme conjoint, qui constitue une 1^{ère} fois pour P1. Il faut faire en sorte qu'il y ait davantage de mobilité pour favoriser l'échange de cultures, l'enrichissement, le multilinguisme, etc. Les moyens financiers sont ceux d'Una Futura (financement Erasmus + de la commission européenne) avec des compléments financiers de l'ANR et la délivrance de bourses aux étudiant·es (politique sociale dynamique). Nous avons entendu les discussions au sein de l'UFR08 et nous proposons un projet solide dont les obstacles ont été abordés. On a bien dit à nos partenaires qu'on ne pouvait pas financer sur fonds publics ces formations donc il y a eu un consensus pour des frais à 2000 euros par an. Ces fonds seront reversés à part égale à chaque université (cohorte de 30 étudiant·es à partir de la L1). Nous avons négocié que des bourses seront attribuées et Paris 1 fera en sorte que tous les étudiant·es ayant une bourse CROUS soient exonérés des frais d'inscription.

Jean-Marie Théodat : ma présence ne vaut pas trahison du conseil d'UFR. Le caractère payant de la formation suscitait des inquiétudes. Celles-ci ont été levées.

Rémi Bazillier (UFR02) : ce projet est co-porté par l'UFR02. C'est toute la philosophie de Una Europa : une réflexion pédagogique sur les parcours bi-disciplinaires en éco et géo liée aux thématiques de durabilité. Il s'agit de propositions de nouveaux cours avec les partenaires.

Une élue PULS : Il n'y avait pas d'opposition générale de principe concernant ce Bachelor au sein de l'UFR de géographie. Il ne s'agit pas d'être contre l'internationalisation pour nos étudiant·es évidemment. Mais les discussions qui ont eu lieu au sein de l'UFR portaient sur trois points : les droits d'inscription (on constate des avancées sous forme de bourses mais on reste dans le cas d'une formation payante et c'est un problème), les moyens humains nécessaires (on entend bien que le projet est « co-porté » et il n'y a pas eu de réponses concernant la mise en place de ces moyens humains permanents au sein de l'UFR de géographie puisque la possible création d'un contrat LRU n'est pas une réponse qui satisfait les collègues de géographie), l'enseignement en anglais (des avancées mais au départ le diplôme a été présenté comme étant

totalemment en anglais). Comme il n'y a pas eu de nouvelles discussions au sein de l'UFR08, on doit dire que ces obstacles n'ont pas été levés.

La VP Europe rappelle qu'il ne s'agit pas d'une licence nationale (sans droits d'inscription) mais on a trouvé une solution qui permet de démarrer. On a cherché toutes les solutions possibles et c'était la seule, sauf à rester à la porte du projet.

Un élu SGEN demande si ce projet a été discuté avec les responsables administratifs d'économie et de géographie. Il trouve qu'un mi-temps administratif pour ce diplôme, c'est fortement valorisé mais peut-être qu'il y aura d'autres tâches, comme la communication.

Rémi Bazillier répond qu'on aura besoin d'un personnel spécifique capable de communiquer en anglais. Ce personnel sera sans doute rattaché à la D2P.

Un élu SAP1 demande réitère sa demande de présenter les cours.

Rémi Bazillier indique qu'il s'agira de cours spécifiques (et non mutualisés) pour 30 étudiant·es.

La présidente rappelle que ces cours seront donnés par des enseignant.es volontaires

L'élue SAP1 : on demande que l'avis de ce projet soit reporté afin de permettre au conseil d'UFR de débattre avant une prochaine présentation en CFVU. Il considère qu'il s'agit d'un problème démocratique majeur puisque ça n'a pas été discuté en conseil d'UFR.

Jean-Marie Théodat indique qu'il s'agit juste d'un hasard de calendrier et que s'il avait pu présenter ce projet en conseil d'UFR, il l'aurait fait.

La Présidente répète que la composante n'est pas porteuse.

Le VPCFVU : Paris 1 est attendu sur ce type de diplômes mais il voit bien les réserves.

L'élue PULS : il y a un problème démocratique. On nous demande d'émettre un avis sur la poursuite d'accréditation d'un diplôme alors qu'il n'y a pas eu de débat en conseil d'UFR. Tout le monde a compris que l'UFR08 était fortement impliquée donc il va y avoir des répercussions sur les services, les cours, etc.

Le VP CFVU indique que nous devons avancer. Le projet doit être déposé au ministère.

Vote :

Contre 8, Abstention 1, NPPV 1, Pour 22. Adopté.

VII. Approbation du règlement de contrôle des connaissances 2024 à la suite de la transformation du master 2 mention « contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO) », parcours « management de la performance et du risque » en deux nouveaux parcours, « management de la performance » et « management transversal du risque » de l'IAE Paris-Sorbonne Business School

Vote : adopté moins 9 contre.

IX. Information relative au relevé de propositions de la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) - financement de projets » du 13 mai 2024

Déjà voté en CA (car décalage calendrier CFVU) donc seulement information donnée à la CFVU.

Avis favorable.

X. Information relative au relevé de propositions de la commission « contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC) » du 6 mai 2024

Déjà voté en CA (car décalage calendrier CFVU) donc seulement information donnée à la CFVU.

Avis favorable.

Pas de questions diverses.

La séance se termine à 13h.

Compte rendu rédigé par les élu·es PULS CFVU : Emmanuel Charrier (DDL), Sylvie Fol (UFR08) et Marie Garrau (UFR10).

PULS le site : <https://www.puls-p1.fr/>

(Retrouvez tous nos comptes rendus dans « Menu » puis « Nos archives »).

